



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°137/BEAC/DGE-DSMP/SIO/Prest/2020 du 1^{er} octobre 2020 pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution informatique de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers dans la CEMAC dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération

Dans le cadre de sa mission statutaire « promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement », la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, une solution de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers de la CEMAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les Prestataires remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base du coût de la proposition**.

Les Prestataires peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier de sélection et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **vendredi 06 novembre 2020 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le vendredi 06 novembre 2020 à 13 heures précises** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. *YN 9*

Yaoundé, le 01 OCT 2020

Le Président de la Commission,